

Divulgarion d'actes répréhensibles



Sophie Brisson

Le 1^{er} mai dernier est entrée en vigueur la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics. Elle s'applique notamment aux établissements de santé et de services sociaux.

La Loi vise à faciliter la divulgation, par les employés, d'actes répréhensibles (ex. : fraude, contravention à la loi, etc.) Elle prévoit aussi que soit instauré un régime de protection assurant que les « lanceurs d'alerte » (personnes qui divulguent) ne subissent pas de représailles.

Conformément à la Loi, le C.A. du CIUSSS de l'Estrie – CHUS a nommé, lors de sa séance du 18 mai, une personne responsable du suivi des divulgations, c'est-à-dire qui recevra les préoccupations des gens de l'interne témoins d'actes possiblement répréhensibles. Sophie Brisson assumera ce rôle, pour lequel elle relèvera directement du C. A. Pour plus d'information, visitez le site Web du Protecteur du citoyen : divulgation.protecteurducitoyen.qc.ca

CERVEAU À LA FOLIE

Une exposition qui met le CRCHUS en vedette



Jusqu'au 11 mars 2018, le Musée de la civilisation de Québec présente l'exposition Cerveau à la folie, qui fait une incursion dans l'univers

des dysfonctions cérébrales pour sensibiliser le public aux maladies neurologiques et psychiatriques. L'élément phare de cette exposition est le premier tomographe à émission de positrons (TEP) doté de détecteurs à base de semi-conducteurs.

Cette technologie a été conçue et fabriquée à Sherbrooke sous la direction de Roger Lecomte, physicien et professeur-chercheur au Centre de recherche du CHUS (CRCHUS).

Pour les détails, visitez les sites Web du **CRCHUS** et du **musée!**

NOMINATIONS

LAURIE BALL

Chef de service – biologie médicale (RLS de la Haute-Yamaska et la Pommeraie), DSM

DAVID BUSQUE

Chef de service – comptes fournisseurs, DRFL (par intérim)

GENEVIÈVE CHICOINE

Chef de service – Neuro-traumatologie (6^e étage, aile A, Hôpital Fleurimont), DSI

ÉLIZABETH GIROUX CLOUTIER

Chef de service – Partenaires ressources humaines, DRHCAJ

ANNIE CUSSON

Chef de service de la paie, DRHCAJ

CAROLINE MOISAN

Chef de service – accueil, réception, centrale de rendez-vous et transport (RLS de Sherbrooke), DSG

JESSICA SIMARD

Chef de service – urgence (Hôpital de Granby), DSG

CLSC ET CENTRE D'HÉBERGEMENT DE WEEDON

Début des travaux de rénovation, sans interruption de service



Les travaux de réaménagement au CLSC et au Centre d'hébergement de Weedon visent notamment à offrir des soins et services dans un environnement mieux adapté, favoriser le bien-être et la sécurité des résidents, répondre aux normes en prévention des infections, mieux assurer la confidentialité, en plus d'améliorer l'environnement de travail pour le personnel et les médecins. Consultez les **actualités locales** dans l'intranet pour les détails.



Merci à vous d'être là!

Mai :
Mois des orthophonistes et audiologistes



BOTTIN TÉLÉPHONIQUE

Des mots-clés pour vous trouver!

Si vous ajoutez des mots-clés à votre fiche dans le bottin du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, les gens pourront trouver vos coordonnées en faisant une recherche par sujet.

Par exemple, si un employé veut communiquer avec la personne responsable des normes visuelles mais qu'il ignore son nom, il pourra tout de même retracer cette personne dans le bottin si celle-ci a inscrit les mots-clés « normes visuelles » dans le champ « Remarques » de sa fiche.

PRENEZ UNE MINUTE!

Ajoutez des mots-clés à votre fiche!

1. Rendez-vous dans le **bottin téléphonique** de l'intranet
2. Recherchez votre nom
3. Cliquez sur le crayon pour modifier votre fiche
4. Dans le champ « Remarques », ajoutez les mots-clés que vous jugez pertinents vous concernant



Votre nom n'apparaît pas dans le bottin?

Créez votre fiche! (suivre la procédure fournie)



Votre nom apparaît plus d'une fois?

Supprimez les fiches non nécessaires (pour éviter la confusion, chacun doit avoir une seule fiche).

MES COORDONNÉES, MA RESPONSABILITÉ!

Rappelons que chacun d'entre nous est responsable de créer et de mettre à jour ses propres coordonnées. Pensez à les vérifier régulièrement, par exemple lors d'un déménagement, ou d'une nomination.

Certains avantages modifiés à la suite des choix d'unités syndicales

Des ajustements doivent être appliqués à certaines conditions de travail en respect des dispositions nationales applicables, et ce, de façon rétroactive au 1^{er} mai. Vous trouverez l'information sur les conditions touchées par ces ajustements dans l'**intranet** : **Espace Employés | Relations patronales-syndicales**

PERSONNEL DE L'EX-CJE

Transfert des activités de la paie

Le traitement de la paie des employés de l'ex-établissement Centre jeunesse de l'Estrie (CJE) est dès aujourd'hui effectué par le PRASE. De ce fait, l'ensemble des services du PRASE (la paie, la rémunération et les avantages sociaux comprenant les assurances collectives, les congés et vacances et les régimes de retraite) sont maintenant offerts aux employés de l'ex-CJE, qui n'ont qu'à composer le **819 780-2220, poste 47777**.

Tous les employés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS sont invités à consulter le site web du PRASE pour en savoir davantage :

www.csss-iugs/prase

À L'AGENDA DES FONDATIONS

27 MAI 2017

Défi EnBarque

Fondation du Centre hospitalier de Granby

Info : defienbarque.com

31 MAI 2017

Événement « 12 heures de golf »

Fondation du CHUS

Info : fondationchus.org



Pour connaître toutes les activités des fondations, consultez santeestrie.qc.ca | Fondations

La *VI*etrine express est publiée par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Vous avez des sujets à proposer?

Écrivez-nous à journal.ciussse-chus@sss.gouv.qc.ca

Informations complémentaires à santeestrie.qc.ca

Icônes créés par www.flaticon.com

Prochain numéro : 29 mai 2017

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec